

Paris, le 8 juin 2026

Christophe NAUWELAERS
Secrétaire général
christophe.nauwelaers@unsa.org
Tél : 06.48.42.54.68

Réf : DSR-DISR-06/2026

Madame Estelle BALIT
Délégue Interministérielle à la Sécurité Routière
Délégue à la Sécurité Routière
DSR

Objet : Audit de sécurité des pistes d'examens motocyclettes

Madame la Délégue,

Nous avons eu à regretter un terrible accident lors de la formation initiale d'une de nos collègues sur la piste motocyclette de l'INSERR. Afin que ce type d'accident ne puisse pas se reproduire, notre organisation syndicale vous demande de bien vouloir diligenter un audit de sécurité sur l'ensemble des pistes d'examens motocyclettes en métropole et départements et territoires d'outre-mer.

Cet audit ne devra pas se limiter à la vérification des critères d'homologation purement techniques et à l'état des pistes en elles-mêmes, mais devra prendre en compte leur environnement, tels que grillages, poteaux, fossés, blocs de béton aux abords des aires de manœuvres. Cette liste n'est pas exhaustive.

Ces audits doivent être menés rapidement. En effet, il ne pourrait être tolérable qu'un nouvel accident se produise avec des causes similaires. La responsabilité de l'État, voire de ses agents pourrait être mise en cause.

En cas de constatations éventuelles de manquements à la sécurité, il sera impératif de neutraliser les pistes incriminées et de débloquent les fonds nécessaires à la rénovation de ces centres d'examens.

Je suis persuadé de votre engagement sur ce dossier particulièrement important. Veuillez agréer, Madame la Délégue, l'assurance de ma haute considération.

Christophe NAUWELAERS

Copies :

SR-ERPC

- Mme Catherine BACHELIER, Sous-directrice ERPC
- M. Tristan RIQUELME, Adjoint à la Sous-directrice ERPC
- M. Julien MINICONI, Chef du BRPCE

SANEER & SR

- Bureau national
- Section encadrement



SANEER & SR
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
Cedex